



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL

Municipalité d'Ogden

Une séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Ogden tenue le 2 août 2021 à 19 heures à l'hôtel de ville situé au 70 chemin Ogden à Ogden et à laquelle ont pris part :

PRÉSENTS :

Messieurs les conseillers Michael Sudlow et Jean R. Roy et mesdames les conseillères Marie-Andrée Courval et Lise Rousseau

ABSENT :

Monsieur le maire Richard Violette

FORMANT QUORUM sous la présidence de la mairesse suppléante Claudette Dupras. Madame Vickie Comeau, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse suppléante Claudette Dupras déclare la séance ouverte. Il est 19 heures.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-08-176 Il est proposé par madame Lise Rousseau appuyé par madame Marie-Andrée Courval et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 juillet 2021

2021-08-177 Il est proposé par madame Marie-Andrée Courval appuyé par monsieur Michael Sudlow et résolu à l'unanimité

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 juillet 2021 tel que présenté.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il y avait quatre (4) personnes présentes dans la salle. M. Ward s'est plaint de l'état déplorable du site central de déchets récemment. Il a fait des suggestions pour possiblement aider la situation. Mme Dupras lui a répondu que dix (10) bacs de déchets additionnels ont été achetés et installés au site central aujourd'hui. M. Elliott a demandé si le conseil pourrait discuter de l'idée d'augmenter le nombre de collectes de déchets, surtout l'été quand les saisonniers sont présents. Mme Lemire a ajouté qu'il serait opportun d'avoir une collecte de déchets dangereux à Ogden. Mme Dupras a confirmé que le conseil va rediscuter de ces dossiers.

5. AFFAIRES PORTANT SUR LES SÉANCES ANTÉRIEURES

Il n'y a aucun sujet à traiter sous cette rubrique.

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

6.1 Dépôt du rapport d'urbanisme

La secrétaire d'assemblée dépose le rapport du département d'urbanisme pour le mois courant. Copie du rapport a été remise aux membres du conseil qui en prennent acte.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

7. ENVIRONNEMENT & GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

7.1 Approbation de la nouvelle entente concernant l'exploitation d'un lieu d'enfouissement technique et la gestion de matières résiduelles, remplaçant l'entente intermunicipale concernant l'exploitation d'un lieu régional d'enfouissement sanitaire des déchets solides de la région de Coaticook

CONSIDÉRANT QUE les municipalités représentées au conseil d'administration de la Régie sont présentement parties à l'entente intermunicipale concernant l'exploitation d'un lieu régional d'enfouissement sanitaire des déchets solides et créant la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook;

CONSIDÉRANT QUE des modifications à l'entente initiale intervenue le 16 février 1982 doivent être apportées pour mieux refléter la réalité et les attentes des municipalités membres plus amplement discutées au cours des derniers mois;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités jugent opportun de remplacer l'entente originale et ses modifications par une nouvelle entente;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Saint-Malo et de Martinville désirent faire partie de la Régie;

CONSIDÉRANT QUE le lieu régional d'enfouissement sanitaire des déchets solides comporte désormais un lieu d'enfouissement sanitaire fermé, un lieu d'enfouissement technique, auxquels se sont ajoutées la plateforme de compostage et l'unité de traitement des boues de fosses septiques;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Régie a approuvé ce 30 juin 2021 la nouvelle entente en remplacement de l'entente en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Régie a donné son accord et recommande l'adhésion des municipalités de Martinville et de St-Malo dans cette nouvelle entente;

CONSIDÉRANT QUE tous les conseils municipaux des municipalités membres et adhérentes à cette nouvelle entente doivent par résolution l'approuver;

2021-08-178 **Il est proposé par** madame Lise Rousseau
appuyé par madame Marie-Andrée Courval
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal d'Ogden autorise la conclusion de cette nouvelle entente avec les vingt-et-une (21) autres municipalités désignées, laquelle entente est intitulée «*Entente concernant l'exploitation d'un lieu d'enfouissement technique et la gestion de matières résiduelles et remplaçant l'entente intermunicipale concernant l'exploitation d'un lieu régional d'enfouissement sanitaire des déchets solides de la région de Coaticook*» datée du 30 juin 2021, et est annexée à la présente résolution comme ci-haut long reproduite.

QUE le conseil municipal confirme son accord à ce que les municipalités de Martinville et de St-Malo adhèrent à cette nouvelle entente en respect des conditions d'adhésion qui y sont décrites.

QUE le maire (ou son substitut désigné) et le secrétaire-trésorier (ou le greffier) sont autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité.

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la Régie pour fins de suivi et approbation auprès du Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec (MAMH).

ADOPTÉ

8. VOIRIE, TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS

8.1 Compte rendu de la réunion du comité de voirie

La directrice générale dépose le compte rendu de la réunion du comité de voirie tenue le 12 juillet dernier.



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

8.2 Octroi du contrat d'asphaltage sur le chemin Marlinton

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a lancé un appel d'offres public sur le SEAO pour les travaux d'asphaltage sur le chemin Marlinton, et que le prix soumis doit respecter le montant prévu au budget 2021;

CONSIDÉRANT QUE la soumission conforme et la plus basse reçue est de la compagnie Pavages Maska inc. au prix de 127.32\$ la tonne métrique, taxes en sus;

2021-08-179 Il est proposé par monsieur Jean R. Roy
appuyé par madame Lise Rousseau
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil octroie le contrat pour les travaux d'asphaltage sur le chemin Marlinton à la compagnie Pavages Maska inc. au prix de 127.32\$ la tonne métrique, taxes en sus, pour un montant de 905 tonnes, donc pour un montant de 115,224.60\$, taxes en sus.

QUE le conseil autorise le maire et la directrice générale à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité d'Ogden.

QUE le conseil autorise l'utilisation des fonds de la subvention TECQ et du fonds carrière et sablière pour payer pour ces travaux d'asphaltage sur le chemin Marlinton.

ADOPTÉE

8.3 Autorisation pour la signature de la convention d'aide financière dans le cadre du Volet Entretien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Ogden a été accordée une aide financière maximale de 317,035\$ dans le cadre du Volet Entretien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et que le ministère des Transports exige qu'une convention d'aide financière déterminant les modalités de versement de l'aide financière et définissant les obligations de chacune des parties soit signée;

2021-08-180 Il est proposé par madame Lise Rousseau
appuyé par madame Marie-Andrée Courval
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise le maire et la directrice générale à signer la convention d'aide financière pour et au nom de la Municipalité d'Ogden.

ADOPTÉE

9. FINANCES

9.1 Liste des comptes payés

La secrétaire d'assemblée dépose la liste des comptes payés pendant le mois, conforme au règlement 2013-06 (dépenses incompressibles, incluant les salaires) et des comptes approuvés par résolution du conseil (dépenses autorisées). Copie de cette liste a été distribuée aux membres du conseil et est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

CONSIDÉRANT QUE le total des dépenses incompressibles et approuvées s'élève à 16,141.44\$ et les salaires s'élèvent à 29,071.15\$. Le total des dépenses payées pendant le mois s'élève donc à 45,212.59\$.

2021-08-181 Il est proposé par madame Lise Rousseau
appuyé par monsieur Michael Sudlow
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil approuve la liste des comptes payés pendant le mois dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

9.2 Listes des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE le total des comptes à payer pour le mois courant est de 105,675.78\$;

2021-08-182 Il est proposé par madame Lise Rousseau
appuyé par monsieur Marie-Andrée Courval
et résolu à l'unanimité

QUE la liste des comptes à payer au 2 août dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante, soit approuvée et que la directrice générale et secrétaire-trésorière en effectue le paiement.

ADOPTÉE

9.3 Dépôt des états financiers pour le deuxième trimestre 2021

La directrice générale dépose les états financiers pour le deuxième trimestre 2021.

10. ADMINISTRATION

10.1 Formation ADMQ pour la directrice générale

CONSIDÉRANT QUE l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ) offre une formation en ligne pour les directeurs généraux qui se tiendra le matin du 28 septembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE cette formation webinaire sera bénéfique pour la directrice générale car son sujet est la préparation et la réussite de la rencontre avec les candidats et l'accueil des nouveaux élus municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le coût est de 225.00\$ pour les membres de l'ADMQ;

2021-08-183 Il est proposé par madame Marie-Andrée Courval
appuyé par madame Lise Rousseau
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise la directrice générale à participer à cette formation webinaire de l'ADMQ se tenant le 28 septembre au coût de 225.00\$ taxes en sus.

ADOPTÉE

10.2 Embauche temporaire de Madame Monique Pépin

CONSIDÉRANT QU'il serait bénéfique d'avoir une directrice générale remplaçant Mme Vickie Comeau pendant ses jours de vacances et que Mme Monique Pépin s'est dit disponible à travailler temporairement;

2021-08-184 Il est proposé par madame Marie-Andrée Courval
appuyé par monsieur Michael Sudlow
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil approuve l'embauche de Mme Monique Pépin afin que celle-ci puisse travailler temporairement en remplacement de Mme Comeau pendant les jours de vacances de cette dernière, au taux horaire autorisé par le conseil.

ADOPTÉE

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 Cours d'espagnol à l'automne

CONSIDÉRANT QUE le Comité de loisirs d'Ogden cherche à organiser des activités qui pourront rassembler les gens sur le territoire d'Ogden;

CONSIDÉRANT QUE des cours d'espagnol auront lieu une fois par semaine durant l'automne 2021, donc huit (8) fois en total, à l'hôtel de ville d'Ogden;



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

CONSIDÉRANT QUE cette activité sera offerte gratuitement aux gens et que le prix chargé par l'instructeur d'espagnol est de 750\$ pour l'automne;

2021-08-185 Il est proposé par madame Lise Rousseau
appuyé par madame Marie-Andrée Courval
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise la dépense de 750\$ pour l'instructeur qui donnera les cours d'espagnol durant l'automne 2021.

ADOPTÉE

11.2 Café-rencontre « Tomber dans les pommes »

CONSIDÉRANT QUE le Comité de loisirs d'Ogden cherche à organiser des activités qui pourront rassembler les gens sur le territoire d'Ogden;

CONSIDÉRANT QU'un café-rencontre « Tomber dans les pommes » sera offert par le Comité de loisirs d'Ogden à l'hôtel de ville le 6 octobre 2021;

CONSIDÉRANT QUE cette activité sera offerte gratuitement aux résidents d'Ogden et que le coût maximal de cette activité sera de 150\$;

2021-08-186 Il est proposé par monsieur Jean R. Roy
appuyé par madame Lise Rousseau
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise la dépense maximale de 150\$ pour ce café-rencontre.

ADOPTÉE

11.3 Atelier de tricotage

CONSIDÉRANT QUE le Comité de loisirs d'Ogden cherche à organiser des activités qui pourront rassembler les gens sur le territoire d'Ogden;

CONSIDÉRANT QUE des ateliers de tricotage auront lieu une fois par semaine de la mi-octobre au début décembre 2021, donc huit (8) fois en total, à l'hôtel de ville d'Ogden;

CONSIDÉRANT QUE cette activité sera offerte gratuitement aux résidents d'Ogden et que le coût maximal de cette activité sera de 400\$;

2021-08-187 Il est proposé par madame Marie-Andrée Courval
appuyé par madame Lise Rousseau
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise la dépense de 400\$ pour l'instructeur qui donnera les ateliers de tricotage à l'hôtel de ville d'Ogden.

ADOPTÉE

11.4 Achat de bancs pour le terrain de pétanque

2021-08-188 Il est proposé par madame Marie-Andrée Courval
appuyé par monsieur Jean R. Roy
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise la dépense maximale de 935.00\$ taxes en sus pour l'achat de deux (2) bancs pour le terrain de pétanque municipal.

ADOPTÉE

12. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Il n'y a aucun sujet à traiter sous cette rubrique.



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

13. RÈGLEMENTS ET POLITIQUES INTERNES

13.1 Avis de motion – Règlement sur les limites de vitesse et le stationnement

Madame la conseillère Marie-Andrée Courval donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sur les limites de vitesse et le stationnement sera présenté pour adoption.

L'objet de ce règlement est de réduire les limites de vitesse et d'interdire le stationnement sur les chemins municipaux.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement sera remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

13.2 Avis de motion – Règlement sur les tours de télécommunication, antennes et éoliennes

Madame la conseillère Lise Rousseau donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sur les tours de télécommunication, antennes et éoliennes sera présenté pour adoption.

L'objet de ce règlement sera d'encadrer l'implantation des antennes, des tours de télécommunication et des éoliennes.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement sera remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

14. RAPPORT DU MAIRE ET RAPPORT DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG

14.1 Divers dossiers

Aucun dossier n'a été mentionné.

14.2 Divers dossiers de la MRC de Memphrémagog

Aucun dossier n'a été mentionné.

15. LISTE DE CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue pendant le mois a été déposée et est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

La directrice générale a mentionné que les résidents de la Descente 12 ont posé des questions écrites au conseil. Mme Dupras a avisé que l'inspectrice en bâtiment et en environnement consultera avec les aviseurs légaux de la municipalité afin de bien répondre à leurs questions. Mme Lemire a demandé ce qui en était avec les travaux d'accessibilité au sous-sol de l'hôtel de ville afin de pouvoir y tenir des activités. La directrice générale a répondu que dès qu'un contracteur qui veut faire les travaux soit trouvé, les travaux pourront procéder. Mme Poirier a ajouté que les acoustiques dans la salle du conseil rendent les cours un peu difficiles, mais ce devrait être mieux dans le sous-sol.



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

2021-08-189 17. LEVÉE DE LA SÉANCE

La conseillère madame Lise Rousseau propose la levée de la séance, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités. Il est 20 heures 2 minutes.

Claudette Dupras
Mairesse Suppléante

Vickie Comeau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Claudette Dupras, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.